

SEANCE DU 25 juillet 2017

Président :

Alain REMAUD

Secrétaire(s) de séance : Elisabeth DIEDRICH

Présents : A. REMAUD P. LECOINTE A. BENETEAU E. DIEDRICH M. RAMBAUD F. THENAISIE
J.M. OLLIVIER P. BICHE.

Absents : C. VEILLON C. POUVREAU M. HAPIOT X. GRILLO (pouvoir à A. REMAUD) S. MANCEAU
(pouvoir à J.M. OLLIVIER) M. DE OLIVEIRA (pouvoir à F. THENAISIE).

Le conseil municipal:

- * donne un accord de principe pour le renouvellement du contrat copieur avec la société BOUTIN de Fontenay-le-Comte.
- * se montre défavorable au paiement d'un transport pour le centre de loisirs le mercredi après-midi.
- * se voit confirmer la subvention des aides parlementaires de 5 000 euros pour les travaux au local technique.
- * est informé de la subvention RNR 2017. INVESTISSEMENT: 15 596.00 € FONCTIONNEMENT: 4 840.00 € et de la subvention des amendes de police pour l'aménagement du centre bourg: 20 000.00 €.
- * est informé que le sentier "autour du marais communal" est inscrit au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée.
- * est informé de la délibération du conseil communautaire du 10.07.2017 concernant la répartition du FPIC 2016-2017.
- * approuve les statuts de la communauté de communes de Fontenay Vendée (gestion milieux aquatiques - prévention des inondations - eau). A l'unanimité
- * approuve le rapport de la CLECT de la communauté de communes de Fontenay Vendée des 22 mai et 10 juillet 2017. A l'unanimité
- * prend acte de la délibération de la communauté de Fontenay Vendée sur la définition de l'intérêt communautaire.
- * valide la procédure de transfert de la compétence production d'eau potable du SIAEP de la forêt de Mervent à Vendée Eau et d'adhésion du SIAEP à Vendée Eau pour l'intégralité de la compétence "eau potable" au 31.12.2017. A l'unanimité
- * prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public d'eau potable 2016.
- * réactualise le plan de financement concernant l'aménagement du centre bourg au regard du montant FSIL CR accordé:
DEPENSES 448 707.50 € HT RECETTES 75 000.00 € (FSIL) 89 741.50 € (Vendée Territoire) 44 870.75 € (fds régional) 239 095.25 € (autofinancement). A l'unanimité
- * vote un DM pour l'amortissement de la subvention de la communauté de communes concernant l'éco pass 2016. A l'unanimité
- * vote une subvention de 35.01 € à l'OCE pour l'achat de livres de prix à l'école publique. A l'unanimité
- * prolonge d'un an le bail pour la location du logement 1 bis rue de la petite boissière. Montant du loyer: 321.00 € à compter du 01.09.2017. A l'unanimité
- * décide de verser une subvention au RPI de la moitié du montant des repas offerts au restaurant scolaire suite aux invendus de la fête du communal. A l'unanimité
- * est informé de la lettre envoyée par l'avocat de Monsieur Patrice AUGER concernant le classement de son terrain dans le projet PLU.

Adjointe

Pour extrait

En mairie, le 27 juillet 2017

Cet extrait doit être affiché à la porte de la Mairie, dans la huitaine qui suit le jour de la délibération.



DIEDRICH Elisabeth

Signature et cachet